

Meyrin, le 26 octobre 2022

Convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

Madame, Monsieur, Cher Membre,

Conformément à l'article 32 des statuts en vigueur, une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE), consacrée à une révision des statuts du Groupement, est fixée au :

Jeudi 1er décembre 2022 à 15 h 30
dans l'amphithéâtre principal du CERN (bâtiment 500/1-001).

Cette assemblée sera suivie du traditionnel pot de fin d'année qui se déroulera à partir de 17 h 00 dans la Salle des Pas Perdus, attenante à l'amphithéâtre.

Nous nous réjouissons de vous retrouver en présentiel pour la première fois depuis près de trois ans.

Nous attirons votre attention sur la validité des cartes d'accès au site du CERN qui doivent être réactivées (si vous ne l'avez déjà fait) à l'entrée du site (Bâtiment 55).

Si vous ne pouvez vous déplacer, une retransmission Webcast de la réunion sera disponible via <https://webcast.web.cern.ch/event/i1210798> ; la présentation des modifications sera également mise à disposition sur le site public <https://indico.cern.ch/event/1210798/>, ainsi que les versions anglaise et française du projet de nouveaux statuts.

Selon les statuts actuels, toute modification des statuts doit être approuvée par écrit, à la majorité des votants, par les Membres du Groupement après l'Assemblée Générale Extraordinaire.

A ces fins et pour éviter un nouvel envoi, nous joignons au présent courrier **un bulletin de vote que vous utiliserez après l'assemblée du 1^{er} décembre** ; ce bulletin devra être renvoyé par courrier (adresse en entête) ou par courriel (office.secretariat@gac-epa.org) au secrétariat du GAC-EPA avant le 31 décembre 2022.

En espérant vous voir nombreux le 1^{er} décembre, nous vous adressons, Madame, Monsieur, Cher Membre, nos cordiales et amicales salutations.



Enrico Chiaveri, Président du GAC-EPA

Pièces jointes :

Projet de nouveaux statuts soumis à approbation (version FR uniquement), Principales motivations des changements proposés, Bulletin de vote, Invitation au Pot de fin d'année 2022

Principales motivations pour la mise à jour des statuts

Les statuts du GAC-EPA actuellement en vigueur datent de 2012.

Les principales motivations pour lancer une mise à jour des statuts sont :

- une clarification des buts du Groupement incluant la notion de défense des intérêts et des avancées sociales pour les bénéficiaires de la Caisse de pensions ;
- l'élimination d'incompatibilités avec les Statuts en cours de validité de l'Association du personnel du CERN - par exemple, nombre de délégués GAC au Conseil du personnel du CERN ;
- un élargissement de l'adhésion au Groupement dans des cas particuliers (Cf. article 4) ;
- une adaptation de certaines procédures, à la lumière de l'expérience acquise durant la période récente de pandémie et de confinement - par exemple, la possibilité de tenir une Assemblée générale par correspondance, ainsi qu'une utilisation plus large de la communication électronique ;
- une simplification de la procédure électorale du Comité dans le cas où le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes à pourvoir, ainsi qu'une simplification de la procédure pour une révision future des statuts qui ne concernerait pas les articles fondateurs du Groupement ;
- la suppression de la possibilité d'une contestation des décisions de l'Assemblée Générale - la possibilité d'appeler une Assemblée Générale Extraordinaire et l'approbation du compte rendu lors de l'Assemblée Générale suivante ont été jugées suffisantes.

Dans le détail, les nouveaux statuts ont été confrontés à un modèle de statuts proposé par le Centre d'Accueil de la Genève Internationale - CAGI - afin de simplifier, épurer et clarifier le texte tout en restant conforme aux dispositions des Articles 60 et suivants du Code civil suisse, d'une part, et, cohérent avec les statuts de l'Association du personnel du CERN, d'autre part.

Les changements ont été largement préparés par Messieurs G. Bossen et J-C. Gouache en 2020. Des modifications ont ensuite été apportées par le Comité actuel.

Le projet final a été adopté par le Comité le 2 septembre 2022 et accepté par l'Association du personnel du CERN le 7 octobre 2022.

Les changements seront détaillés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} décembre 2022.

Bulletin de Vote
pour la Modification des Statuts du GAC-EPA

présentée à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} décembre 2022

	OUI	NON	ABSTENTION
J'approuve les nouveaux statuts du GAC-EPA présentés à l'AGE du 1 ^{er} décembre 2022			

Comment remplir le bulletin et modalités d'expédition :

- Utilisez la version française ou anglaise du bulletin de vote - PAS les deux !
- Votez en cochant une des cases (OUI, NON, ABSTENTION).
- Placez le bulletin dans une enveloppe en y portant l'adresse du GAC-EPA.
- Au dos de cette enveloppe, que vous aurez cachetée, inscrivez vos nom, prénom et adresse avant de nous la retourner.

Alternativement, vous pouvez retourner votre bulletin de vote en pièce jointe d'un courrier électronique adressé à office.secretariat@gac-epa.org en mentionnant AGE 2022 ainsi que vos nom, prénom et adresse postale.

La date limite d'arrivée des bulletins au secrétariat du GAC-EPA est fixée **au 31 décembre 2022** (courrier ou courriel).

GAC-EPA
Groupement des Anciens CERN-
ESO Pensionners' Association
Association du personnel du CERN
CH-1211 GENEVE 23
<https://www.gac-epa.org>

Meyrin, le 26 octobre 2022

Cher(e)s membres et ami(e)s,

C'est avec une grande joie que le Comité du Groupement des Anciens du CERN et de l'ESO vous invite à son traditionnel pot de fin d'année le :

Jeudi 1^{er} décembre 2022 à 17 h 00
Salle des Pas Perdus, à côté de l'amphithéâtre principal.

La dernière fois qu'il nous a été possible de nous réunir remonte déjà à près de trois ans, avant la pandémie de la COVID-19 et le confinement !

Pour ceux qui n'aurait pas encore réactivé leur carte d'accès au CERN – campagne lancée fin 2021-début 2022 visant à améliorer la sécurité des cartes d'accès CERN – prévoyez un arrêt au bâtiment 55, service d'enregistrement.

Espérant vous voir nombreux et heureux de nous retrouver,



Le président du GAC-EPA, Enrico Chiaveri

Nota : Le pot sera précédé par une Assemblée Générale Extraordinaire à 15 h 30 à l'amphithéâtre principal du CERN (bât 500/1-001).